



DATE DE PUBLICATION : 19 novembre 2019

François VILLEROY de GALHAU, gouverneur,

Vu le code monétaire et financier, notamment les articles L 142-8 et L 612-8-1,

DECIDE

Article 1er : M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, est désigné comme représentant du gouverneur de la Banque de France pour la séance du 29 novembre 2019 du collège de résolution de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Registre de publication officiel de la Banque de France.

Fait à Paris, le 07 novembre 2019

François VILLEROY de GALHAU